

Rapport annuel 2022

L'avenir, c'est #ensemblecirculaires



40 680 952

**appareils
collectés
avec vous**



Entretien avec le CEO et le Président	4
Nos résultats	8
Les temps forts de 2022.	16
Histoires de nos partenaires.	20
Organisation et chiffres.	26

ENTRETIEN AVEC LE CEO ET LE PRÉSIDENT

#ensemblecirculaires

Pendant la pandémie de coronavirus, les gens sont souvent restés confinés chez eux et beaucoup d'appareils électroménagers ont alors été mis au rebut et remplacés, avec des records de collecte à la clé. Cet effet est ensuite retombé en 2022 avec l'incertitude provoquée par l'inflation et la guerre en Ukraine. Les défis sociaux changent à un rythme effréné et Recupel change donc aussi, expliquent le CEO Eric Dewaet et le président Bruno Vermoesen, ce qui se traduit par une nouvelle mission, une nouvelle vision et une nouvelle structure.





Notre nouvelle mission et notre nouvelle vision reflètent l'évolution de notre fonctionnement.

– Bruno Vermoesen



Eric Dewaet: « Il y a deux ans, nous avons organisé une enquête auprès des parties prenantes afin de préciser la mission et la vision de Recupel. L'année dernière, nous avons développé et testé ces idées au sein de notre organe d'administration. Il en a résulté une mission et une vision plus larges. Avec nos partenaires et les consommateurs, nous voulons construire une société durable et circulaire. Nous voulons réduire la consommation de matières premières et d'énergie, ce que nous continuons à faire en collectant et recyclant les appareils électro et les lampes. Mais aujourd'hui, nous disons aussi explicitement comment, à savoir par la réparation, le réemploi et un recyclage de qualité. »

Bruno Vermoesen: « Et ça n'a rien d'un exercice abstrait. Notre nouvelle mission et notre nouvelle vision reflètent l'évolution de notre fonctionnement et se traduisent par de nouvelles initiatives concrètes. Comme dans notre dernière convention avec le secteur retail où nous mettons clairement l'accent sur le réemploi, notamment en encourageant la collecte préservante (éviter que les appareils ne soient endommagés pendant la collecte, ndlr). Nous avons aussi engagé un collaborateur supplémentaire chargé de la collaboration avec le secteur du réemploi. »

« Une telle orientation stratégique explicite est aussi utile pour éviter de se contenter de regarder les chiffres. Communiquer des chiffres et fixer des objectifs est certes important, mais c'est aussi parfois paradoxal pour Recupel. Nous visons par exemple l'objectif européen de collecter 65 % des appareils électriques et électroniques mis sur le marché les trois années précédentes. Mais plus nous nous dirigeons vers une économie circulaire, plus la durée de vie de ces appareils s'allonge et elle est aujourd'hui déjà bien supérieure à trois ans ! En clair : plus notre économie est circulaire, plus nos chiffres sont mauvais. »

À propos de chiffres, quel bilan tirez-vous de 2022 ?

Dewaet: « Après deux années record, nous avons enregistré un recul de 7 % en 2022, mais il y a une explication. Pendant la pandémie de coronavirus, les gens sont souvent restés confinés chez eux et en ont profité pour faire du rangement. Les voyages étant interdits, ils avaient plus de budget pour effectuer des rénovations ou remplacer des vieux appareils. Après la pandémie, cet effet est retombé et 2022 a été marquée par la guerre en Ukraine et une grande incertitude (économique). Les gens se sont donc serré la ceinture et ont remplacé moins vite leurs vieux appareils. »

« Tous les deux, trois ans, nous menons une enquête auprès d'un échantillon représentatif de la population. L'enquête de 2022 a montré qu'environ 49 millions d'appareils inutilisés dormaient dans les tiroirs et les armoires. La raison principale est : « au cas où ». C'est dommage parce qu'il y a des gens qui aimeraient pouvoir utiliser ces appareils. Surtout avec la perte de pouvoir d'achat que beaucoup connaissent actuellement. La collecte de réfrigérateurs continue toutefois à augmenter et c'est très important parce que ceux-ci sont



Environ 49 millions d'appareils inutilisés dorment dans les tiroirs et les armoires. C'est dommage parce qu'il y a des gens qui aimeraient pouvoir utiliser ces appareils.

– Eric Dewaet

particulièrement nocifs pour l'environnement s'ils ne sont pas correctement recyclés. Mais cela montre aussi que l'implication des gens n'a à vrai dire pas changé. »

Vermoesen: « Nous continuons donc, avec nos partenaires, à chercher de nouveaux moyens d'encourager les gens. Je pense par exemple au projet Retour – en collaboration avec bpost – qui permet de donner le petit électro usagé au facteur quand celui-ci dépose un colis. Ou à Pick-up, qui permet aux sociétés, écoles et autres organisations de demander la collecte de petits volumes de vieux appareils ménagers. »

Dewaet: « Il s'agit parfois simplement de petits ajustements, comme un espace spécial dans les parcs de recyclage pour les appareils qui fonctionnent encore. C'est une forme de *nudging* : une étagère sur laquelle on dépose soigneusement les appareils plutôt que de les empiler dans une palette box où ils risquent d'être endommagés.





Ça fait réfléchir à ce qui est encore possible avec un appareil. Le succès de telles initiatives dépend de la collaboration de partenaires comme les gardiens des parcs, les détaillants, les ressourceries... Je suis très heureux qu'ils soutiennent aussi cette évolution vers plus de réparation et de réemploi. Cela s'est d'ailleurs traduit par une belle hausse du chiffre de réemploi l'année dernière. »

La collaboration, clé du succès ?

Vermoesen: « La collaboration et la participation. Nous allons mettre en place une nouvelle structure cette année avec le passage de huit asbl – les sept secteurs plus Recupel – à une seule. Nous n'allons plus travailler en secteurs, mais en six divisions représentant les intérêts des différentes catégories

de produits : blanc, ICT, échange thermique, outils, construction et médical et labo. Nous allons dans le même temps passer de 16 à 12 administrateurs. »

« L'objectif principal de la nouvelle structure est de donner plus de poids au marché et d'apporter de l'expertise. Il y a de la place pour les fédérations, les représentants et même un administrateur externe, venant du monde académique par exemple. La force de Recupel a toujours été d'agir, mais pas sans réfléchir. Nous allons donc adopter une approche réfléchie, soutenue par nos membres et avec un bon lien entre l'équipe exécutive et l'organe d'administration. Nous figurons parmi les premiers en Europe, et je suis convaincu que nous en ferons toujours partie l'année prochaine. Rendez-vous dans notre prochain rapport annuel. »

Notre nouvelle vision

Avec les consommateurs et les partenaires, Recupel construit une société durable et circulaire en collectant les appareils électro et les lampes pour leur donner une nouvelle vie.

Notre nouvelle mission

Recupel s'occupe de la collecte et du recyclage des appareils électro et des lampes usagés pour le compte des fabricants. Avec un vaste réseau de partenaires, nous encourageons la réparation et le réemploi et nous organisons un recyclage de qualité. Ensemble, nous réduisons ainsi notre consommation de matières premières et d'énergie.

NOS RÉSULTATS

119 654 tonnes d'électro usagé et d'ampoules

Pas de nouveau record de collecte, mais une belle progression du réemploi.



La vague de tri et de remplacement des années de coronavirus est derrière nous

En 2022, le Belge moyen a rapporté 10,33 kg d'appareils usagés ou de vieilles ampoules. Soit une baisse de 6,9 % par rapport à 2021. Pendant la période covid, nous avons enchaîné les records en termes de collecte. À l'époque, les gens restaient beaucoup plus chez eux, faisaient du rangement et achetaient ou remplaçaient davantage d'appareils et de lampes. Cet effet s'est aujourd'hui estompé et a fait place à un sentiment général d'incertitude dû à la guerre en Ukraine, à la hausse des prix de

l'énergie et au ralentissement économique. De quoi renforcer peut-être la tendance classique à conserver les vieux appareils « au cas où ».

Nous avons par contre collecté plus d'appareils de réfrigération et de surgélation. Et c'est important quand on sait que les appareils tels que les réfrigérateurs et les congélateurs contiennent des substances nocives qui ne peuvent pas être rejetées dans l'environnement. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous accordons une attention toute particulière à leur collecte et à leur recyclage. Et cela porte ses fruits.



Collecte

128 467 tonnes (2021)

119 654 tonnes
collectées en 2022

Baisse de 6,9 %

Volumes collectés (en tonnes) par catégorie :



41 millions d'appareils

Baisse de 0,7 % par rapport à 2021.

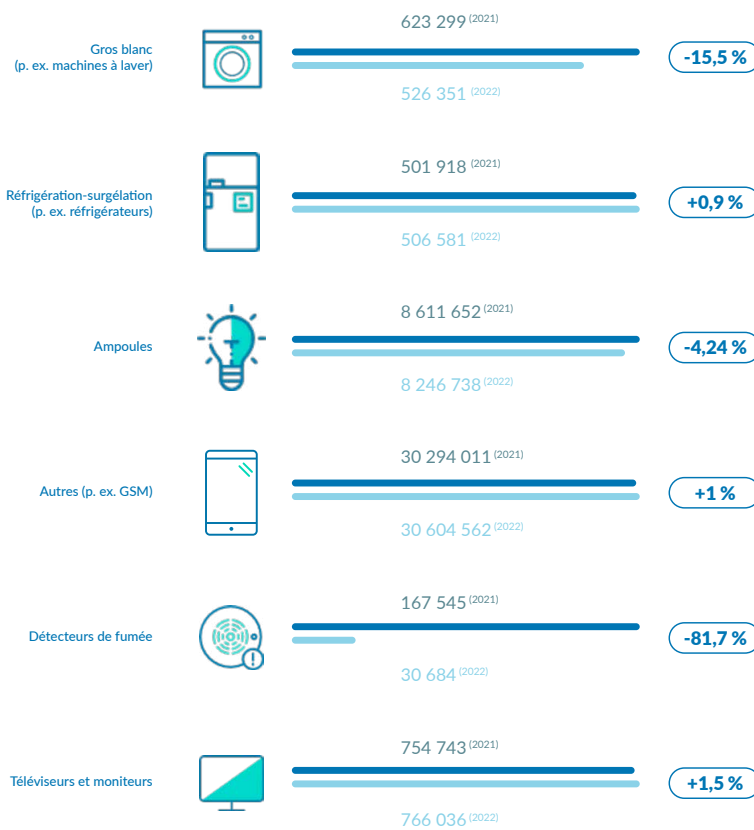
40 953 169 (2021)

40 680 952 appareils

collectés en 2022

Baisse de 0,7 %

En unités par catégorie :





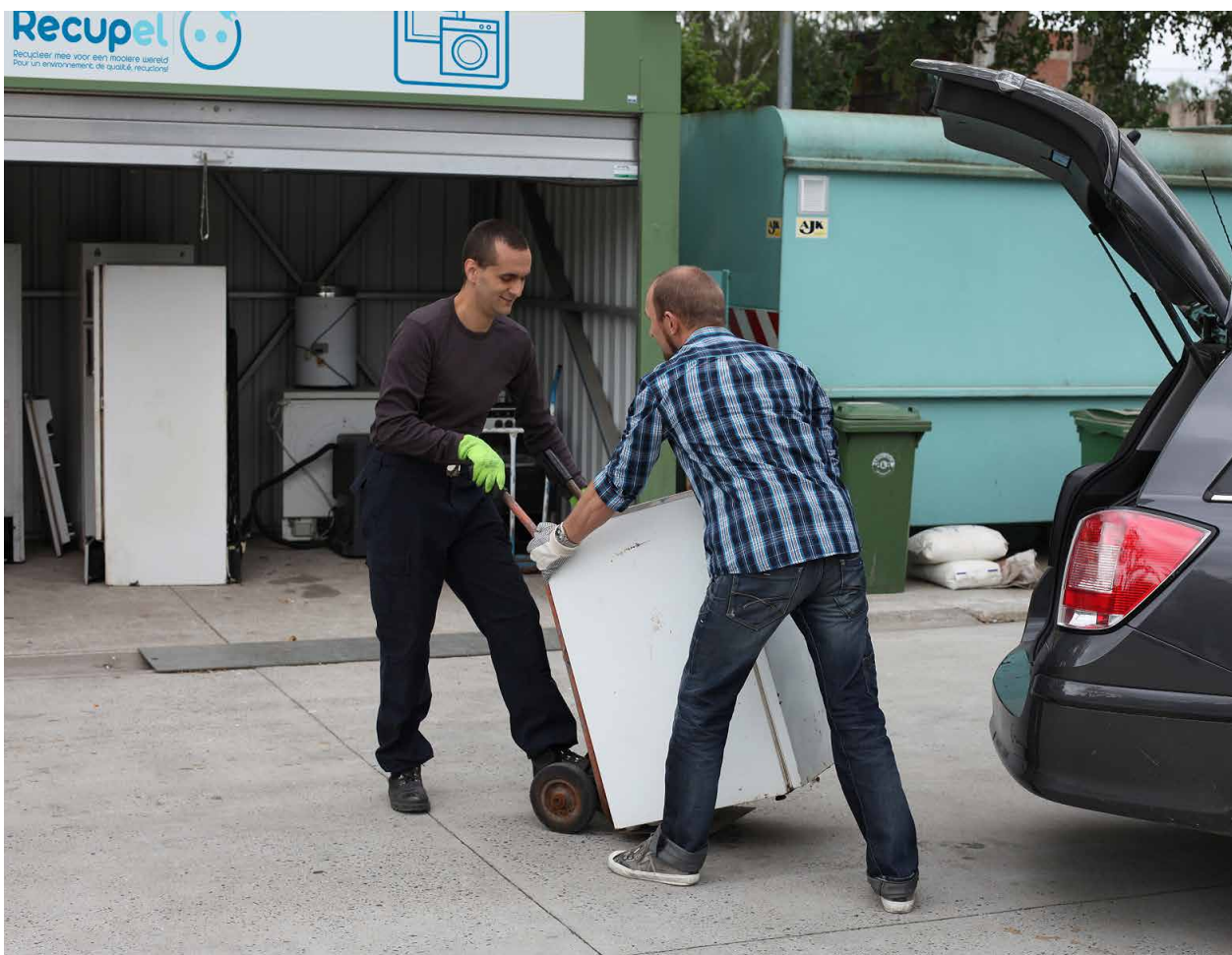
Taux de collecte Belgique*

Le taux de collecte est calculé en comparant la quantité d'appareils élect(ron)iques nouvellement mis sur le marché avec la quantité à nouveau collectée. Les chiffres proviennent des acteurs de l'ensemble de la chaîne des déchets électroniques qui indiquent le nombre d'appareils qu'ils mettent sur le marché, collectent ou recyclent et leur destination. Les déclarations se font via Recupel ou la plateforme de reporting BeWeee. En 2021, le chiffre pour l'ensemble de la Belgique était de 166 553 tonnes d'appareils électriques et électroniques mis au rebut, dont 38 087 tonnes déclarées directement par l'intermédiaire de BeWeee.

Le taux de collecte pour 2021 s'élevait à 57,4 %, soit une hausse de 23 % par rapport à 2017. Nous n'avons donc pas encore atteint l'objectif européen de 65 %, mais nous continuons à progresser. Surtout si l'on tient compte du fait qu'il y a de plus en plus d'appareils sur le marché, ce qui rend le défi encore plus grand.

Les résultats pour 2022 ne sont pas encore disponibles. Vous les trouverez sur le site web de [BeWeee](#) courant de l'automne 2023.

**Chiffres hors panneaux solaires : ceux-ci ne relèvent pas de Recupel, mais de PV Cycle.*



Réemploi

3 818 805 kg d'appareils réemployés

Le chiffre de réemploi a augmenté par rapport à 2021. Et c'est, pour plusieurs raisons, une bonne nouvelle. En donnant une nouvelle vie aux appareils usagés, nous économisons beaucoup d'énergie et de matières premières. Le réemploi permet aussi aux personnes disposant de faibles revenus d'accéder à une offre abordable. Cela crée aussi de l'emploi, en particulier pour les personnes n'ayant pas accès au marché traditionnel du travail.

Il existe tout un réseau derrière le réemploi, mais les vraies « vedettes » de 2022 ont sans conteste été les ressourceries et les centres de réemploi, avec un million de kilos de réemploi en plus par rapport à l'année précédente. Nous arrivons ainsi à un joli total de 3 818 805 kilos de réemploi en 2022 !

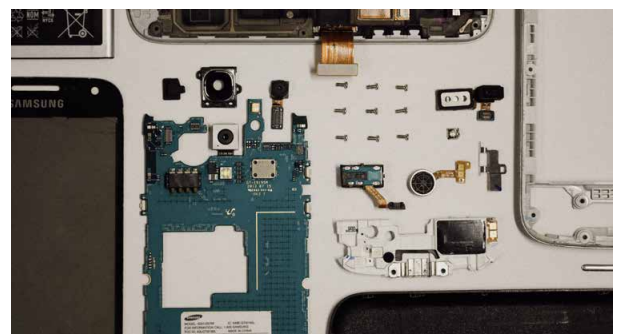


2 527 137 kg dans les ressourceries et centres de réemploi

En 2022, le réemploi dans les ressourceries et centres de réemploi a augmenté de près d'un million de kilos par rapport à 2021. Un excellent résultat.

550 852 kg auprès des chartistes

Nous faisons appel à des collecteurs chartistes pour collecter les appareils. Certains, comme Out of Use et CTG, organisent eux-mêmes le réemploi des appareils collectés. L'année dernière, un demi-million de kilos d'appareils ont trouvé un nouveau foyer.



740 816 kg auprès des membres

Les fabricants et distributeurs d'électro se mobilisent également pour le réemploi. En 2022, les membres de Recupel ont remis 740 816 kilos d'appareils usagés et retournés en circulation.



Recyclage

94,7 % des déchets électroniques collectés ont trouvé une application utile

Soit une hausse de 1 % par rapport à 2021. Nos recycleurs ont recyclé 82,3 % des appareils et des lampes collectés en matières premières utilisables. Nous avons récupéré 1,5 % comme matières pour soutenir d'autres processus et 10,9 % ont été brûlés pour produire de l'énergie.

PAR CATÉGORIE :

	MATÉRIAUX FERREUX	MATÉRIAUX NON FERREUX	PLASTIQUE	AUTRES	RÉSULTAT PAR FRACTION	OBJECTIF LÉGAL
GROS BLANC	100 %	100 %	95,3 %	71 %	93 %	85 %
RÉFRIGÉRATION-SURGÉLATION	99,8 %	99,2 %	97,4 %	81,8 %	97,4 %	85 %
AMPOULES	91,8 %	86,3 %	100 %	95,1 %	95,1 %	80 %
AUTRES	100 %	100 %	97,6 %	70,4 %	94,5 %	75 %
TÉLÉVISEURS ET MONITEURS	100 %	100 %	93,3 %	90,2 %	94,5 %	80 %
PAR FLUX DE MATÉRIAUX	99,9 %	99,8 %	97 %	77,2 %		
OBJECTIF LÉGAL	95 %	95 %	80 %			

Nos résultats de recyclage dépassent année après année les objectifs européens. Il n'en a pas été autrement en 2022, avec à nouveau des chiffres élevés pour chaque type de matériau et chaque fraction.

Notre réseau de collecte

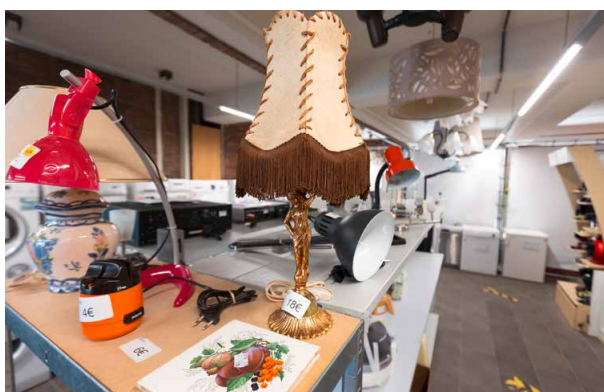


544 parcs de recyclage

Les parcs de recyclage bouclent la boucle de l'économie circulaire. La Belgique en compte 544 au total.

11 675 points de collecte

Les magasins qui vendent des appareils élect(ron)iques ont l'obligation légale d'accepter les appareils similaires des clients en vue de leur recyclage. Ils peuvent pour cela se faire enregistrer comme points de collecte. En 2022, la Belgique comptait 11 675 points de collecte. Parmi ceux-ci, 2 983 magasins disposent aussi d'un Point de recyclage, à savoir un conteneur pour collecter du petit électro et des lampes.



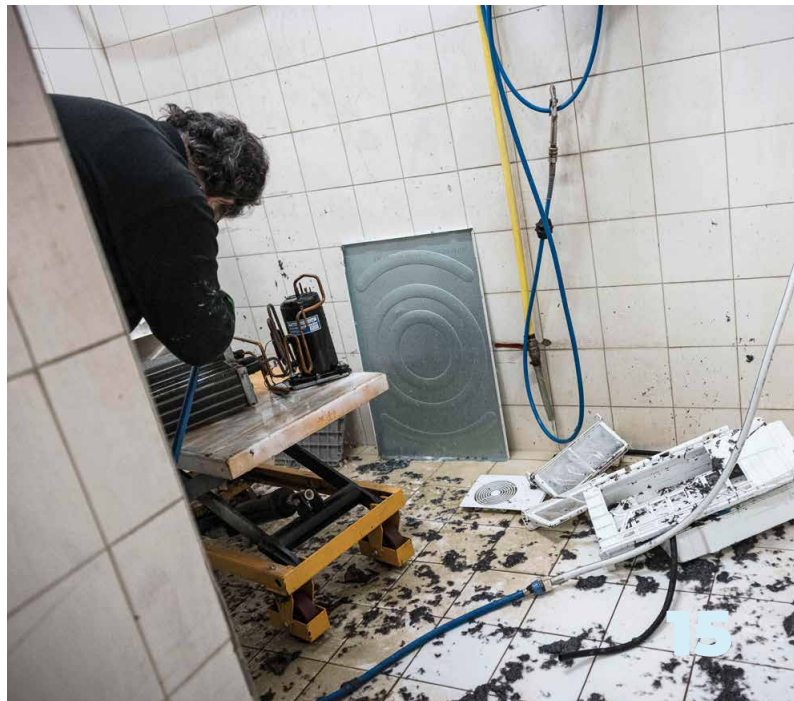
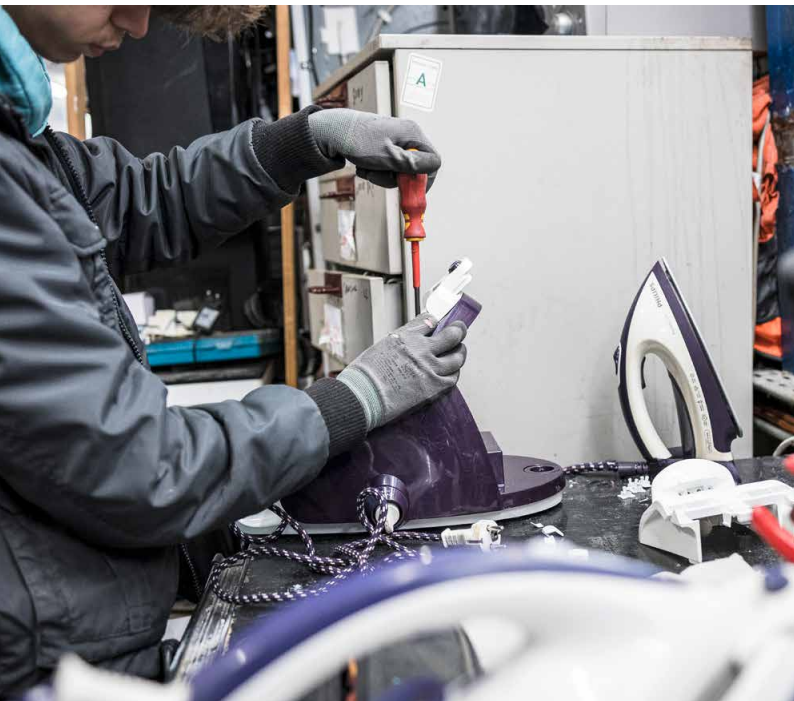
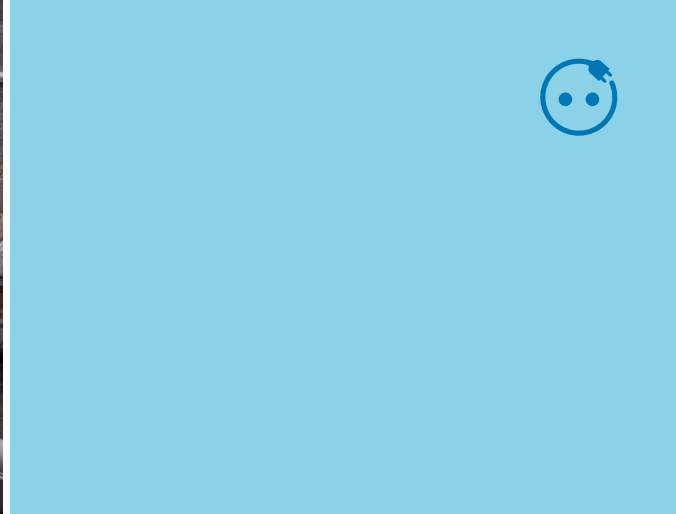
35 centres de réutilisation

Un centre de réutilisation remet les appareils usagés en état pour les vendre dans une ressourcerie, en les réparant si nécessaire. En 2022, nous avons travaillé avec 35 centres de réutilisation.

90 chartistes

En 2022, nous avons pu faire appel au réseau de 88 « chartistes », dont 75 collecteurs chartistes et 13 recycleurs chartistes. Des particuliers ou des entreprises peuvent également s'adresser à un « chartiste » pour déposer ou faire enlever leurs anciens appareils élect(ron)iques.





Notre impact en 2022

En 2022, nous avons à nouveau lancé de nombreuses actions et campagnes pour encourager les Belges de se débarrasser de ou à donner leurs anciens appareils.

Tous au café avec Recupel

En 2022, vous avez pu déposer vos appareils électro usagés au Café Recupel dans cinq villes belges en échange d'un petit en-cas et d'une boisson. Les personnes dans l'impossibilité de se déplacer pouvaient faire appel à un coursier à vélo. L'initiative a fait mouche puisque nous avons accueilli près de 2 000 visiteurs – dont des



personnalités politiques comme Elio Di Rupo, Zuhair Demir et Vincent Van Quickenborne – et collecté 10 tonnes d'appareils électro usagés. Les appareils réparables ont été réparés dans nos repair corners, les appareils réutilisables ont été donnés à des ressourceries et les appareils vraiment « cassés » ont été recyclés.



20 ans de Recupel

Retour sur les 20 ans de Recupel et projection sur l'avenir circulaire : tel était le plan lors de Recupolis dans le Hall 5 à Louvain. Cinq pionniers de l'économie circulaire ont proposé une soirée inspirante.

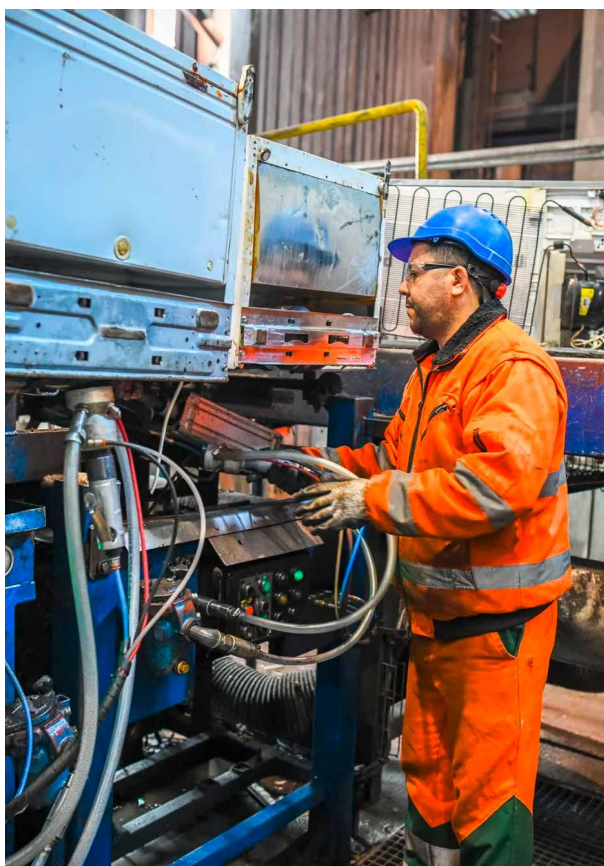
- Pierre-François Bareel a parlé du [projet Biolix](#), une collaboration entre l'Université de Liège et Comet pour transformer les vieux restes de cuivre en nouvelles cathodes.
- Michel Simon s'est penché sur la mission sociale et écologique du centre de réparation et de collecte d'appareils électroménagers liégeois [Electro SOFIE](#).
- Nos collègues suisses de [SENS eRecycling](#) ont expliqué leur projet de remise des appareils électro usagés au facteur.
- Stefan Goemaere de Saamo a choisi comme sujet Papillon, une formule de leasing contre la pauvreté énergétique en collaboration avec Bosch.
- Nick Davids de Maakbaar Leuven a abordé le [projet scientifique citoyen](#) élaboré avec Recupel pour mieux identifier les vieux appareils électro qui traînent à la maison et pourquoi.

Tous ces récits inspirants ont été rassemblés dans un [journal spécial](#) à l'occasion des 20 ans de Recupel.



Service de collecte gratuit pour PME et organisations

En 2022, nous avons lancé Recupel Pick-up, un service gratuit de collecte des appareils électro (ménagers) usagés dans les écoles, hôpitaux, sociétés et autres organisations. Une manière de combler une lacune dans la mesure où il n'existait pas encore de système permettant aux petites entreprises et organisations de se débarrasser de leurs vieux appareils. Les personnes intéressées peuvent demander un enlèvement en quelques clics sur recupel.be/pick-up.



Avis de recherche : 200 000 réfrigérateurs mis au rebut sont « portés disparus »

Recupel craint qu'environ 200 000 réfrigérateurs ne soient pas recyclés correctement chaque année. Une société spécialisée doit en effet impérativement retirer les gaz et liquides toxiques d'un réfrigérateur usagé. Dans le cas contraire, cela peut avoir de graves conséquences pour l'environnement. Un réfrigérateur mal recyclé est comme un sauna pour la planète, un message que nous avons diffusé en installant un sauna provisoire dans la Gare centrale de Bruxelles et à BATIBOUW.



Des appareils électroménagers attendent le bus

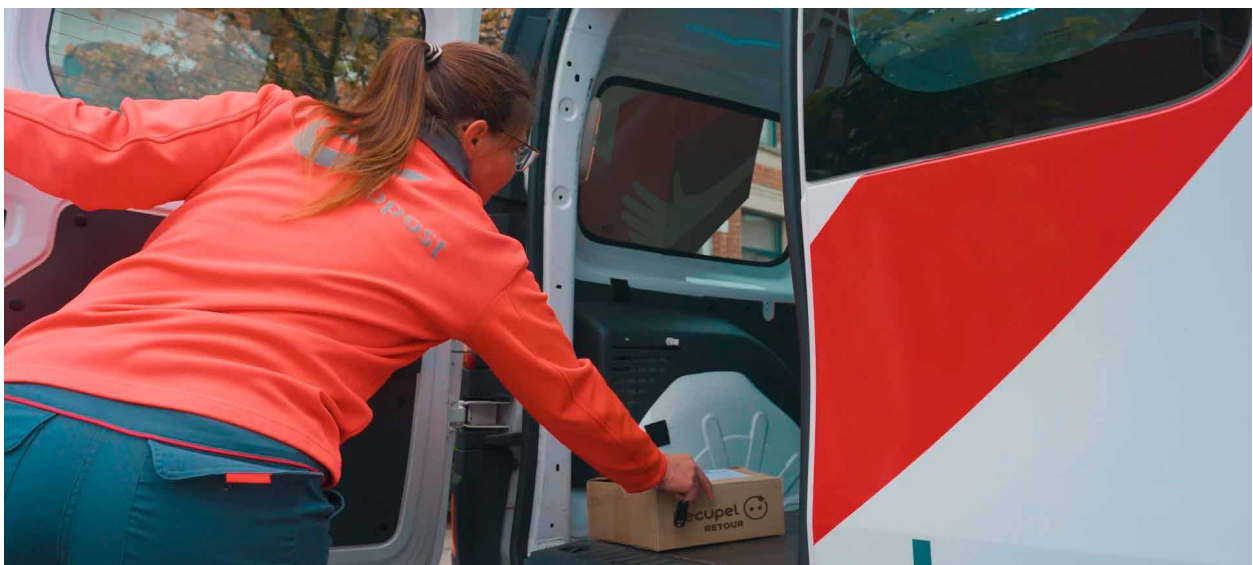
Selon la nouvelle étude de possession de Recupel, pas moins de **49 millions d'appareils électroménagers inutilisés** prendraient la poussière dans les armoires et tiroirs des ménages belges, soit environ 10 par foyer. Pour encourager la population à faire réparer, à donner ou à recycler ces appareils, Recupel a organisé une action particulière : un mardi matin d'octobre, toutes sortes d'appareils électroménagers ayant pris forme humaine attendaient une nouvelle destination à un arrêt de bus à Louvain.



Échange avec le facteur

Le facteur sonne à la porte avec un colis ? Avec Recupel Retour, vous pouvez en échange lui donner votre GSM ou mixeur devenu inutilisable. Une alternative pratique pour ceux qui ont du mal à se rendre au parc à conteneurs ou dans un

point de collecte pour déposer leurs appareils électroménagers usagés. Recupel Retour n'est pas seulement très accessible, c'est aussi une initiative respectueuse de l'environnement puisque votre appareil ne cause pas un trajet supplémentaire.



En conversation avec nos partenaires

Circular.brussels

« Nous reconditionnons le maximum du matériel qu'on reçoit »

Les entreprises et organisations qui souhaitent donner une seconde vie à leur matériel informatique peuvent se tourner vers Circular.brussels. Depuis 2019, le point de collecte bruxellois s'engage à relever divers défis écologiques et sociétaux.

A cette fin, [Circular.brussels](#) collecte gratuitement du matériel informatique auprès d'organisations, qui s'engagent ainsi à la réduction de la fracture numérique en Belgique. Dany Chouha, directrice générale de Circular.brussels : « Tout le matériel qui nous parvient, subit une élimination sécurisée des données. En conséquence, les sociétés reçoivent également une certification d'effacement des

données. Ensuite, nos équipes utilisent un système de triage afin d'établir quel équipement peut être réutilisé, reconditionné ou recyclé ».

Un double impact grâce au reconditionnement

Le système de triage permet à Circular.brussels de déterminer la destination du matériel reçu. Chouha : « Le recyclage est vraiment le dernier recours, nous reconditionnons le maximum du matériel qu'on reçoit ». Ainsi, l'association contribue à la réduction des montagnes de déchets électroniques tout en créant des emplois pour des personnes éloignées du marché du travail. « Vous trouverez chez nous des personnes de toutes nationalités – c'est un atout, nous promovons la diversité au sein de notre organisation ».



La récupération des pièces détachées permettra de reconditionner d'autres machines.



Recupel : une plateforme cruciale pour Circular.brussels

Avec des partenaires engagés tels que BSH Home Appliances, Sirris, Innoviris et Lichtwerk, Recupel et Circular.brussels collaborent sur le projet BrefurbiSH. Celui a un double objectif : une efficacité optimale dans le processus de remise à neuf des lave-linges et lave-vaisselles, et un impact énergétique maîtrisé. La vision partagée par tous les partenaires : relever le défi social et écologique par l'inclusion et l'activité économique.

Mais quel est le rôle de l'association Bruxelloise dans ce projet ? « Circular.brussels a créé une ligne de reconditionnement d'électroménagers de base, et nous instaurons un stock de pièces détachées » explique la directrice générale, « la récupération de

ces pièces détachées permettra de reconditionner d'autres machines ». Et l'équipement qui ne peut pas être réparé ? Il est envoyé chez Recupel, qui s'occupe de tout le suivi via sa plateforme. « C'est aussi grâce à l'existence de Recupel que nous obtenons des collectes et que des partenaires acceptent de travailler avec nous. Ce partenariat nous a beaucoup aidés ».

Un avenir prometteur avec Recupel

« Nous explorons actuellement la possibilité de devenir un recycleur accrédité chez Recupel, et donc d'opérer sous la charte de Recupel. Nous étudions cette option pour l'année prochaine » communique Chouha. Circular.brussels suivrait ainsi les pas de sa société mère Out of Use, qui est déjà un recycleur accrédité chez Recupel.



Circular.brussels est une association sans but lucratif et filiale de l'entreprise environnementale Out of Use. À travers la collecte et le reconditionnement de matériel informatique et de gros électroménagers, le groupe parvient à garantir un accès équitable à la technologie, luttant ainsi contre les inégalités sociales et contribuant à la diminution des déchets des montagnes électroniques.

Comet

« Notre force provient des liens inspirants avec les producteurs d'appareils électriques et électroniques »

Chaque année, le Groupe COMET traite plus d'un million et demi de tonnes de déchets provenant de différentes sources, comme les véhicules hors d'usage, les appareils électriques et électroniques (y compris les panneaux solaires – français pour le moment) mais également de nouveaux produits en fin de vie comme les pales d'éoliennes et les avions. Le traitement vise à récupérer le maximum de matériaux ferreux ou non ferreux, tels que l'aluminium, l'inox et le cuivre, et plastiques mais également d'autres matériaux présents.

Pierre-François Bareel, CEO de [Groupe COMET](#) :
« Notre vision est de toujours se réinventer afin d'aller le plus loin possible dans la récupération des matériaux. Notre force provient aussi des liens inspirants avec les producteurs d'appareils, je pense notamment au secteur de l'équipement électrique et électronique, qui sont ainsi approvisionnés par exemples par les plastiques de type PS et ABS que nous produisons. Nous sommes particulièrement fiers de leur apporter une empreinte carbone positive. »

L'entreprise met en place des processus innovants pour entre autres récupérer les matériaux rares, nécessaires à la transition énergétique durable, en particulier présents dans les déchets électriques et électroniques.



© Sierakowski Frédéric



« Le métier ne peut plus se limiter aux matériaux traditionnels. Nous menons donc toute une série de programmes de R&D afin de pouvoir récupérer des matières à partir de produits de plus en plus complexes et produire, également à l'aide des robots, de nouveaux matériaux circulaires en quantité et qualité. Si le recyclage occupe une part importante du métier, nous avons aussi mis en place, avec le programme Reverse Metallurgy, des étapes pour la réutilisation des cellules de batteries. »

Vision sociale

« Si nos métiers s'inscrivent clairement dans les gênes environnementale et climatique, notre entreprise familiale a désormais une vision sociale », explique Pierre-François Bareel. « Près de 400 familles vivent de nos activités et je suis attentif à permettre à chacun de trouver l'emploi épanouissant qu'il souhaite au sein de notre groupe. Une des portes d'entrée est ainsi la remise au travail de personnes fragilisées par l'entremise de Comet Services qui dépollue/démantèle les déchets électriques et électroniques confiés notamment par Recupel sur nos sites de Charleroi et de Mons ».

La valeur ajoutée d'un marché comme Recupel

La collaboration avec Recupel dure depuis 20 ans mais a connu une évolution notable en 2022. COMET s'est vu charger de démanteler/dépolluer et recycler la part la plus importante de deux flux majeurs : les gros blancs et les appareils électroménagers. « On ne se contente pas de recycler pour atteindre un chiffre défini, nous voulons toujours aller plus loin. Recupel nous permet ainsi de pouvoir approvisionner notre toute nouvelle unité Biolix à La Louvière – unique au monde – d'hydrométallurgie qui extraira à terme 1 500 tonnes de cuivre pratiquement pur provenant de petits câbles dont on ne savait pas quoi faire ».



Si nos métiers s'inscrivent clairement dans les gênes environnementale et climatique, notre entreprise familiale a désormais une vision sociale.

Le Groupe COMET, présent en Europe mais aussi en Asie et en Amérique du Sud, est un groupe familial d'origine wallonne avec six sites en Belgique. L'entreprise est leader du recyclage de divers types de matières, principalement des métaux ferreux mais également non ferreux et aussi les plastiques ou les minéraux.

Repair&Share

Priorité à la réparation et au réemploi

Avec des projets sur les modèles économiques circulaires et les systèmes de partage, Repair&Share contribue à lever les obstacles à la réparation et au réemploi. Une mission que soutient Recupel.

« Sur tous les appareils électriques collectés aujourd'hui pour le recyclage, 40 % sont facilement réparables. Pourtant, ils sont rarement réemployés », explique Ward Dumon, coordinateur du projet 'Repair zkt Hub' chez Repair&Share. Ward Dumon possède une grande expérience des réparations. Après avoir débuté sa carrière au service après-vente central de Philips en 1989, il est devenu réparateur indépendant de téléviseurs en 1994. En 2000, il a repris Servilux, une société de réparation qu'il a dirigée pendant 22 ans. 160 collaborateurs y réparent des appareils ménagers – chez les clients ou dans les ateliers. L'expansion au

Luxembourg et aux Pays-Bas n'est qu'un des nombreux succès de Servilux.

Ward Dumon est donc la preuve que les réparations sont un modèle d'activité qui fonctionne. Cette expérience, il en fait aujourd'hui profiter Repair&Share, où il élabore des projets visant à allonger la durée de vie des produits. Pour cela, ses collègues et lui travaillent avec des sociétés, des initiatives citoyennes et des réparateurs professionnels. Un exemple est la carte Repair sur le site internet. Les gens peuvent y trouver des réparateurs professionnels ou un Repair Café près de chez eux.





Repair&Share fonctionne comme un incubateur, un point de contact et un centre d'expertise pour les initiatives d'économie circulaire socialement inclusives autour de la réparation et du partage. Sa mission ? Veiller à ce que les produits soient réparables et partagés autant que possible afin que tout le monde ait accès à des produits abordables et de qualité. Cela se fait avec le soutien du gouvernement flamand, de l'Union européenne (Interreg-NWE), du Département flamand du Travail et de l'Économie sociale, du VLAIO, de Vlaanderen Circulair et de Cera.

Changement de mentalité

« Les modèles d'activité classiques ne tiennent pas compte des réparations, de l'allongement de la durée de vie et du réemploi, explique Ward Dumon. C'est la raison pour laquelle un rapport de prix équitable entre le neuf et les réparations est un de nos points de discorde. Les réparations sont souvent compliquées et prennent du temps parce que les produits ne sont pas nécessairement conçus pour. Les pièces de rechange sont relativement chères ou vous avez besoin d'outils ou d'un logiciel de diagnostic spécifique(s). En ce sens, les réparateurs professionnels peuvent difficilement rivaliser avec les prix du neuf. »

« D'un autre côté, nous ne payons pas toujours un prix équitable pour les produits neufs. Pensez par exemple au coût environnemental de la production et du transport. L'équilibre entre coût de réparation et coût d'achat d'un appareil neuf doit être plus réaliste. Nos propositions comprennent notamment un chèque-réparation et l'obligation de proposer des pièces (d'occasion). Un tax shift fait aussi partie des solutions possibles en taxant plus lourdement l'utilisation de matières premières primaires que les activités circulaires. »

Maison Recupel

Le projet Repair zkt Hub a vu le jour fin 2020. Avec 22 partenaires, dont Recupel, Repair&Share a pour objectif de renforcer la capacité de réparation auprès des entreprises sociales et des acteurs circulaires en misant sur 3 piliers : emploi

et formation, analyse des flux de produits et nouveaux modèles d'activité pour les réparations. Le projet bénéficie du soutien financier du Département du Travail et de l'Économie sociale du gouvernement flamand et de Vlaanderen Circulair.

Ward Dumon : « Pour le pilier 'flux de produits', Recupel apporte un soutien logistique au projet pilote 'Collecte préservante'. L'objectif : mieux sélectionner les appareils réutilisables réparables dans les parcs de recyclage. Recupel investit pour cela dans la communication et la mise en place des chariots à roulettes aux « Maisonnettes Recupel » où les visiteurs peuvent déposer des appareils qui fonctionnent encore. Si on les empilent dans une grande palette box, ils risqueront d'être endommagés avec peu de chances d'avoir une seconde vie aux ressourceries. Celles-ci viennent les chercher afin de les remettre en vente. Les accords et les indemnités concernant la logistique et la revente sont fixés par Recupel dans des contrats de collaboration. »

'D'abord réparer'

Le projet est toujours en cours. « En 2023, nous voulons augmenter le nombre de parcs de recyclage participants », déclare Ward Dumon. D'autres nouvelles initiatives vont aussi être déployées. « En début d'année, nous avons lancé le projet VLAIO 'Réparation d'abord', dans lequel Recupel joue à nouveau un rôle important. Le but est de prolonger la durée de vie du petit électro en proposant la réparation comme première option. »

ORGANE D'ADMINISTRATION

Bilan financier

Bruno Vermoesen

Président

Hendrik Vermeire

Vice-président



BW-REC

Dirk Van Assche

Président
BW-REC

Bruno Vermoesen

Vice-président
BW-REC



AV

Kris Den Haese

Président
Recupel AV

Henri Peeters

Vice-président
Recupel AV



SDA

Terence Vanstals

Président
Recupel SDA

Bart Quispel

Vice-président
Recupel SDA



ICT

Werner Donckers

Président
Recupel ICT

Marc Moris

Vice-président
Recupel ICT



ET&G

Yves Colette

Président
Recupel ET&G

Johan Surkyn

Vice-président
Recupel ET&G



LIGHTREC

Hendrik Vermeire

Président
LightRec

Derek McMillan

Vice-président
LightRec



MELAREC

Koen Waelput

Président
MeLaRec

Rony Haentjens

Vice-président
MeLaRec

Fédérations

Patrick Van den Bossche

Administrateur
AGORIA

Eric Piers

Administrateur & Secrétaire
FEE



Bilans Recupel

(Montants en euro)

ACTIF	2022	2021
Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	556 081,88	483 988,02
Immobilisations financières	123,00	140,00
Actifs immobilisés	556 204,88	484 128,02
Créances à un an au plus	3 608 035,33	3 600 464,20
Valeurs disponibles	7 687 536,99	5 526 385,84
Comptes de régularisation	82 873,60	79 142,00
Actifs circulants	11 378 445,92	9 205 992,04
TOTAL DE L'ACTIF	11 934 650,80	9 690 120,06
PASSIF	2022	2021
Provisions pour risques et charges	0,00	0,00
Provisions	0,00	0,00
Dettes à un an au plus	11 934 650,80	9 690 120,06
Dettes	11 934 650,80	9 690 120,06
TOTAL DU PASSIF	11 934 650,80	9 690 120,06
RESULTAT DE L'ANNÉE	2022	2021
Chiffre d'affaires et autres produits d'exploitation	43 872 780,27	42 405 047,34
Produits d'exploitation non récurrents	6 656,78	2 750,00
Ventes et prestations	43 879 437,05	42 407 797,34
Services et biens divers	-40 207 388,23	-38 910 969,09
Rémunérations, charges sociales et pensions	-3 310 455,33	-2 848 785,81
Amortissements et réductions de valeur	-316 680,57	-612 379,06
Provisions pour risques et charges	0,00	0,00
Autres charges d'exploitation	-43 000,19	-40 228,44
Charges d'exploitation non récurrentes	-803,89	-200,33
Coût des ventes et des prestations	-43 878 328,21	-42 412 562,73
Bénéfice (Perte) d'exploitation	1 108,84	-4 765,39
Produits financiers	11 080,38	18 914,76
Charges financières	-12 189,22	-14 149,37
Résultats financiers	-1 108,84	4 765,39
Résultats exceptionnels	0,00	0,00
Bénéfice (Perte) de l'exercice	0,00	0,00

Bilans Secteurs

	BW-REC	RECUPEL AV	RECUPEL SDA	RECUPEL ICT	RECUPEL ET&G	LIGHTREC	MELAREC
ACTIF							
Créances à un an au plus	3 060 357,49	1 969 458,44	414 532,63	1 528 901,61	140 987,86	902 206,78	763 289,25
Placements de trésorerie et valeurs disponibles	49 178 249,31	16 258 170,69	10 389 598,01	9 354 253,69	4 973 346,01	28 833 608,47	4 474 754,05
Comptes de régularisation	27 048,77	15 810,08	13 204,22	10 913,14	7 596,11	23 537,02	7 044,19
Actifs circulants	52 265 655,57	18 243 439,21	10 817 334,86	10 894 068,44	5 121 929,98	29 759 352,27	5 245 087,49
Total de l'actif	52 265 655,57	18 243 439,21	10 817 334,86	10 894 068,44	5 121 929,98	29 759 352,27	5 245 087,49
PASSIF							
Fonds affectés	17 921 299,00	6 356 674,00	3 433 054,00	4 892 441,00	2 054 704,00	4 870 399,00	1 479 542,00
Bénéfice (Perte) reporté(e)	20 219 245,66	11 868 111,34	7 348 849,05	5 535 897,62	3 053 651,69	19 944 920,72	3 688 447,75
Fonds social	38 140 544,66	18 224 785,34	10 781 903,05	10 428 338,62	5 108 355,69	24 815 319,72	5 167 989,75
Provisions pour risques et charges	13 848 435,92	0,00	0,00	0,00	7 878,67	4 827 312,53	0,00
Provisions	13 848 435,92	0,00	0,00	0,00	7 878,67	4 827 312,53	0,00
Dettes à un an au plus	276 671,98	18 650,86	35 428,80	465 726,81	5 686,61	116 717,01	77 094,73
Comptes de régularisation	3,01	3,01	3,01	3,01	9,01	3,01	3,01
Dettes	276 674,99	18 653,87	35 431,81	465 729,82	5 695,62	116 720,02	77 097,74
Total du passif	52 265 655,57	18 243 439,21	10 817 334,86	10 894 068,44	5 121 929,98	29 759 352,27	5 245 087,49
COMPTE DE RÉSULTATS (31 décembre 2022)							
Chiffre d'affaires	11 523 157,53	4 157 345,45	810 907,82	4 976 614,15	307 133,63	2 328 532,98	2 069 096,05
Autres produits d'exploitation	0,00	33,77	467,58	0,00	0,00	0,00	0,00
Ventes et prestations	11 523 157,53	4 157 379,22	811 375,40	4 976 614,15	307 133,63	2 328 532,98	2 069 096,05
Achats	-11 105 678,73	-4 261 539,10	-1 468 027,57	-1 324 639,38	-715 475,24	-2 351 740,97	-367 337,46
Services et biens divers	-1 824 255,31	-1 314 003,93	-1 259 749,21	-1 538 879,12	-1 324 394,64	-3 248 212,53	-1 559 430,92
Réductions de valeur	34 825,74	1 193,17	-1 128,67	-713,46	9 825,40	6 278,35	100 804,08
Provisions pour risques et charges	6 515 771,11	0,00	0,00	0,00	30 998,89	1 130 465,24	0,00
Autres charges d'exploitation	-115 729,14	-36 228,35	-29 901,39	-17 830,67	-16 455,90	-82 630,03	-54 982,34
Coût des ventes et des prestations	-6 495 066,33	-5 610 578,21	-2 758 806,84	-2 882 062,63	-2 015 501,49	-4 545 839,94	-1 880 946,64
Bénéfice (Perte) d'exploitation	5 028 091,20	-1 453 198,99	-1 947 431,44	2 094 551,52	-1 708 367,86	-2 217 306,96	188 149,41
Produits financiers	82 841,36	31 946,62	25 086,60	18 706,87	13 962,15	63 345,74	11 029,11
Charges financières	-2 625,53	-1 353,00	-1 162,06	-1 050,62	-1 068,62	-1 970,17	-965,63
Résultats financiers	80 215,83	30 593,62	23 924,54	17 656,25	12 893,53	61 375,57	10 063,48
Bénéfice (Perte) de l'exercice	5 108 307,03	-1 422 605,37	-1 923 506,90	2 112 207,77	-1 695 474,33	-2 155 931,39	198 212,89



Recupel ASBL

Boulevard Auguste Reyers 80

1030 Bruxelles

www.recupel.be